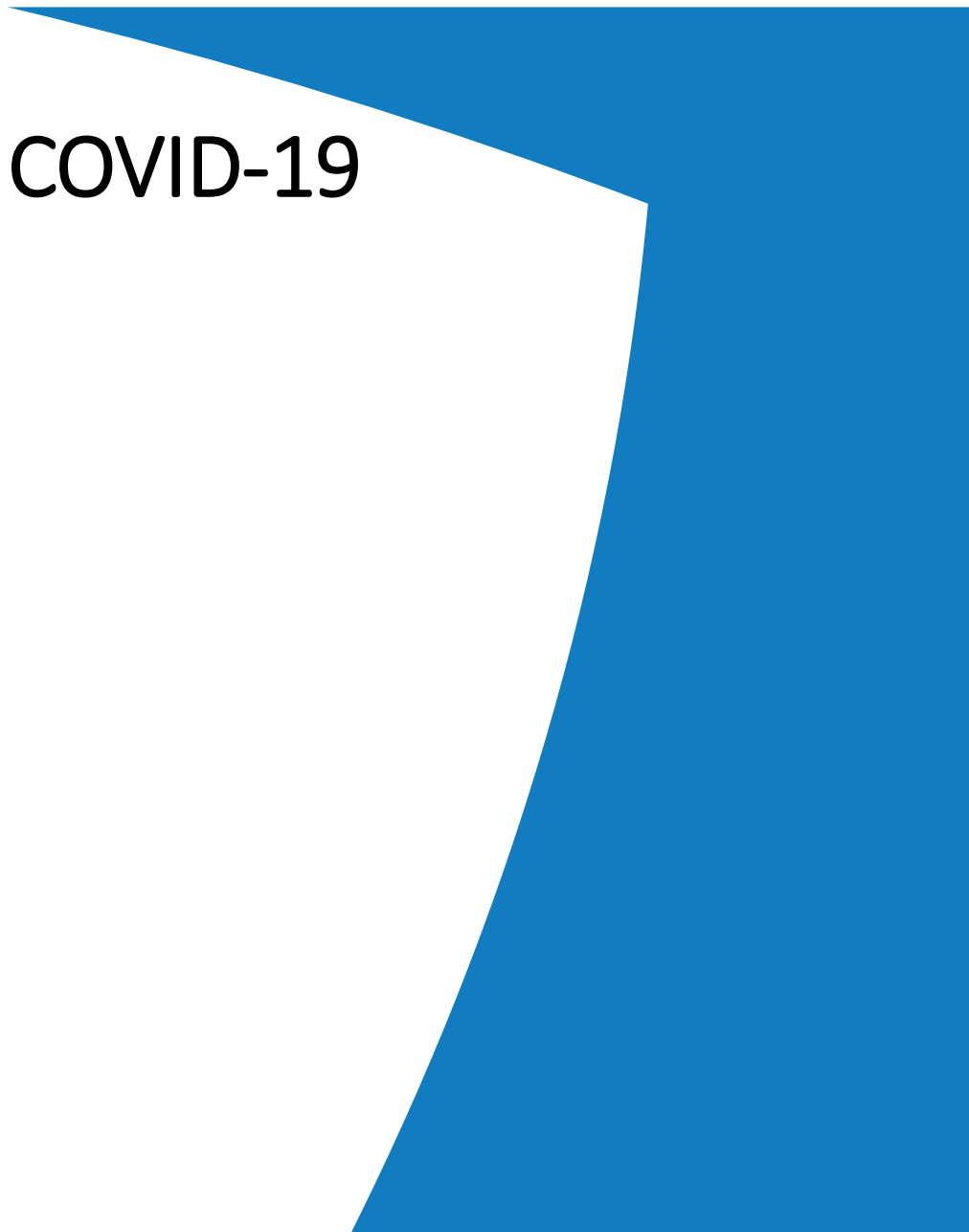


Le point sur la vaccination contre la COVID-19

SÉANCE D'INFORMATION TECHNIQUE

Lundi 25 janvier 2021



ENJEU

- Le 19 janvier dernier, la province a été informée de nouvelles réductions des attributions du vaccin de Pfizer-BioNTech, ce qui a eu les répercussions suivantes :
 - aucune attribution dans la semaine du 25 janvier
 - 26 325 doses dans la semaine du 1^{er} février
- À ce jour, le gouvernement fédéral n'a pas fourni à la province l'attribution de vaccins de l'Ontario pour les semaines du 8 ou du 15 février.
- En raison de ces changements dans l'approvisionnement, la province et les sites de vaccination ont collaboré pour accélérer la vaccination des résidents des foyers de soins de longue durée, ainsi que des résidents des maisons de retraite à risque élevé et des foyers pour personnes âgées des Premières Nations, et continuent à administrer les secondes doses en fonction de la disponibilité de l'approvisionnement fourni par le gouvernement fédéral.

PROGÈS RÉALISÉS JUSQU'ICI

- Depuis qu'ils ont été informés des contraintes d'approvisionnement de Pfizer-BioNTech, les sites de vaccination ont continué à vacciner les résidents des foyers de soins de longue durée ainsi que les résidents de maisons de retraite à risque élevé et à fournir des secondes doses comme prévu (lorsque l'approvisionnement le permettait).
- Total des vaccinations à ce jour :
 - Nombre de doses de vaccin administrées : plus de 285 000
 - Nombre de foyers de soins de longue durée où les premières doses de vaccin ont été administrées : 479
 - Nombre de maisons de retraite où les premières doses de vaccins ont été administrées : 540

APPROCHE STRATÉGIQUE VISANT LA RÉDUCTION DES VACCINS DE PFIZER

En raison de la réduction considérable des attributions du vaccin par le gouvernement fédéral pour les semaines du 25 janvier et du 1^{er} février, ainsi que de l'incertitude concernant les futures livraisons, les mesures suivantes seront prises :

1. Pour réduire le risque de maladie grave et de décès pour les populations les plus vulnérables, les autorités sanitaires **accélèrent la vaccination des résidents des foyers de soins de longue durée, ainsi que des résidents des maisons de retraite à risque élevé et des foyers de soins pour personnes âgées des Premières Nations** dans tout l'Ontario – avec pour objectif de visiter chaque établissement de la province pour y administrer les premières doses d'ici le 5 février 2021 (en attendant les dates de livraison de la semaine du 1^{er} février 2021).
 - Réattribuer les vaccins afin que les 14 bureaux de santé publique qui n'ont reçu aucun vaccin à ce jour puissent commencer à vacciner leurs populations vulnérables dès cette semaine.

APPROCHE STRATÉGIQUE VISANT LA RÉDUCTION DES VACCINS DE PFIZER (suite)

2. Pour **veiller à ce que les personnes reçoivent une seconde dose** de vaccin afin de leur procurer la protection la plus forte possible contre le virus, il convient de prolonger les intervalles entre les doses, uniquement si cela est nécessaire, pour soutenir la vaccination des populations les plus vulnérables.

- Pfizer-BioNTech :
 - Maintenir l'intervalle maximum recommandé pour les groupes de résidents (21-27 jours)
 - Pour tous les autres groupes, porter l'intervalle à 42 jours au maximum
 - Cette orientation sera réexaminée en fonction de l'évolution des circonstances contextuelles.

- Moderna : Maintenir un intervalle de 28 jours

3. **Continuer à vacciner les résidents** des communautés autochtones et des Premières Nations isolées et éloignées dans le cadre de l'initiative Operation Remote Immunity (opération immunité à distance).

4. **Travailler en étroite collaboration avec tous les sites** pour examiner les données et réattribuer le vaccin, au besoin, de façon continue.

DÉCISIONS FONDÉES SUR DES PREUVES CLINIQUES

Recommandation du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) à propos de l'intervalle entre les doses

- Le 12 janvier, le CCNI a mis à jour ses recommandations sur l'utilisation des vaccins à ARNm contre la COVID-19, en indiquant que dans certaines circonstances contextuelles, l'intervalle entre les doses pourrait être porté à 42 jours.
 - Cela est soutenu par la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des Centers for Disease Control (CDC).
 - Le CCNI a déclaré que des efforts devraient être faits pour vacciner les personnes selon les intervalles recommandés (Pfizer-BioNTech = 19-28 jours; Moderna = 21-28 jours) et que deux doses sont nécessaires.
 - Les circonstances contextuelles comprennent : la logistique de livraison et l'approvisionnement en vaccins, la situation épidémiologique actuelle et les projections, et la capacité des soins de santé.
- Examiné avec le Cadre éthique pour la distribution des vaccins contre la COVID-19.

CIRCONSTANCES CONTEXTUELLES

- Livraison des vaccins
 - L'approvisionnement en vaccins ne répond pas aux besoins et à la capacité de livraison du système en Ontario
- Situation épidémiologique actuelle
 - Augmentation considérable des taux de cas, des éclosions et des décès
 - Deuxième état d'urgence déclaré en Ontario
 - Mesures de santé publique renforcées
 - Nombre important d'éclosions, d'infections et de décès dans les foyers de SLD et les maisons de retraite
- Capacité en soins de santé
 - Maintien d'un nombre élevé de patients hospitalisés et nécessitant des soins en soins intensifs
 - Réduction des services chirurgicaux pour protéger la capacité du système de santé

DÉCISIONS FONDÉES SUR DES PREUVES CLINIQUES (suite)

- **Moderna** : Maintenir l'intervalle recommandé de la seconde dose après 28 jours.
- Le vaccin de **Pfizer-BioNTech** est sûr et efficace :
 - Nécessite 2 doses pour être totalement immunisé, avec une efficacité de 95 % selon les essais cliniques.
 - Bien que le vaccin de Pfizer-BioNTech ait été approuvé par Santé Canada pour un intervalle de 21 à 27 jours entre les deux doses, ses données sont basées sur des milliers de participants à l'étude qui ont reçu la seconde dose entre 19 et 42 jours.
 - Notre expérience avec d'autres vaccins montre que les personnes dont la dose de rappel est administrée plus tard que ce qui est recommandé par le fabricant du médicament auront une réponse immunitaire similaire ou même meilleure.
 - Cette approche a été adoptée dans d'autres administrations canadiennes (y compris le Manitoba et l'Alberta) ainsi que dans d'autres pays (y compris le Royaume-Uni).
 - Quelle est l'immunité que vous procure une dose?
 - D'après les données d'une étude, elle semble être de 92 %, mais l'expérience pratique est limitée.

JUSTIFICATION

- Nous avons adopté l'approche consistant à nous concentrer sur les populations les plus vulnérables, compte tenu de la disponibilité temporairement réduite des vaccins provenant du gouvernement fédéral et à l'incertitude quant à la stabilité de l'approvisionnement, ainsi qu'à l'épidémiologie provinciale.
- Veiller à ce que les personnes les plus exposées au risque de morbidité et de mortalité bénéficient du niveau de protection le plus élevé grâce à la vaccination.
- Par conséquent, certains rendez-vous pour les vaccins devront peut-être être reportés en raison de l'approvisionnement limité et de la nécessité de protéger les citoyens les plus vulnérables.
- Soutenu par le CCNI, l'OMS et les CDC.

PROCHAINES ÉTAPES

- Le ministère de la Santé travaille avec les sites de vaccination pour **accélérer la vaccination des résidents des foyers de soins de longue durée, ainsi que des résidents des maisons de retraite à risque élevé et des foyers pour personnes âgées des Premières Nations à risque élevé** dans tout l'Ontario.
- Nous **collaborons avec nos partenaires** pour planifier les prochaines étapes lorsque l'approvisionnement en vaccins supplémentaires sera rétabli dans la province :
 - Maintien du personnel et des fournisseurs de soins essentiels dans les foyers de soins de longue durée, ainsi que les maisons de retraite à risque élevé et les foyers pour personnes âgées des Premières Nations
 - Maisons de retraite et autres établissements de soins collectifs pour personnes âgées (p. ex. nombre de résidents, personnel, etc.)
 - Travailleurs de la santé
 - Populations des Premières Nations, inuites et métisses
 - Adultes recevant des soins chroniques à domicile
- L'Ontario **est toujours prêt** à administrer des doses – et à augmenter le nombre de sites qui les administrent – dès qu'elles seront reçues du gouvernement fédéral.